UN PEU D'HISTOIRE

Des tribus ligures occupaient le littoral où ils avaient fondé une cité « intemellium » l'actuelle Vintimille.
Ce castellaras ligure fut ensuite un important poste de guet veillant sur les côtes méditerranéennes de la Ligurie italienne et sur les montagnes alpines, car la position stratégique de la colline englobe les quatre points cardinaux.

Ce poste de guet était désigné sous le nom de «Mons Aégis » qui signifie « sauvegarde, abris ».

Selon plusieurs récits, ce castellaras fut occupé par un célèbre guerrier arabe « Haroun » qui y fit bâtir une forteresse où il vécut avec la Princesse Anna pour laquelle il allât jusqu'à renier sa religion musulmane afin de se convertir au christianisme et l'épouser.

Cette forteresse sarrasine devint plus tard un château féodal désigné dans les archives sous le nom de « Castrum Sanctae Agnesis ».

Ce château fort n'était accessible que par un sentier abrupt entouré de crêtes et ravins et formait une citadelle invincible.

Sa position stratégique et sa réputation d'avoir appartenu à un célèbre guerrier arabe « Haroun » intéresse plusieurs Princes de la région qui se disputèrent sa possession (à savoir : les comtes de Vintimille, les comtes de Provence, La république de Gênes, la puissante famille seigneuriale de Beuil, les Grimaldi qui allaient devenir Princes de Monaco).

Le 14 juin 1860 le drapeau français est hissé sur le palais des Ducs de Savoie. Nice et son Comté deviennent alors le dernier territoire rattaché à la France.

Ce n'est qu'en 1861 que les communes de Menton et Roquebrune Cap Martin ainsi que les villages environnants seront rattachés à la France et au Comté de Nice.

E viva sant' Agné

1/ Una piassetta, una ghiegetta, un campanin…
Dou carougette, in vieié caste sarrazin
Ou sen Righi damé una vista a perda vista
L'avé gia toutté dévina… l'avé gia toutté dévina.

Séma dou passé de Mentan e da marina
Du chia de luna e dou sourei
A ù se festi vou car toutté veni
Vou amusa… vou diverti.

Séma a Sant' Agné… Viva Sant' Agné!
Séma a Sant' Agné… Viva viva viva Sant' Agné!

2/ In campagnata per San Jouan
Aou Castagnin, souta u aouévié
Vin dou païs…pan bagna e coundian
Vou metteré toutté a canta...Vou metteré toutté a bala.

A fin settembré per San Miché
A Cabrouaré, i vénéré
Messa cantaia, gran bal suza piassetta
E soupa aou pistou a voulounta

Paroles de Marcel Viale
Musique de Berthe Bianchi
Chanté pour la première fois à la fête de la St Jean en 1978

LES LEGENDES DE SAINTE AGNES

1- La tradition dit que pendant un siège, étant à toute extrémité et sans vivres, les habitants du village, donnèrent à manger les quelques grains qui leur restait à une vache et la précipitèrent du haut des remparts. Voyant cela, les assiégeants se retirèrent, croyant la place trop bien garnie, vu qu'on donnait du blé aux bêtes.

2- Le Chef Haroun, Gouverneur du château, rencontra un jour une jeune bergère d'une rare beauté, il en fut tellement épris qu'il voulut l'épouser, mais la bergère n'y consentit que quand il se fit chrétien. En souvenir de cet évènement, une chapelle dédiée à Sainte-Anne fut érigée à l'endroit même où se produisit la rencontre, dans un quartier qui porte encore le nom.

3- Autre légende, aussi poétique mais plus triste, a trait à une noble demoiselle, dont le nom ne nous est parvenu, qui aurait été par convenance de famille ou par politique, forcée de prendre le voile dans un couvent de religieuses qui existait à cette époque au Cap-Martin. Un seigneur qui l'aimait parvint à la délivrer. Ils s'enfuirent ensemble, mais malgré les précautions prises de ferrer leurs mulets à rebours, pour dépister les poursuites, ils furent rejoints près de Sainte-Agnès. Le jeune homme se défendit vaillamment, mais succomba accablé par le nombre. Affolée, au désespoir, ne voulant pas survivre à son amant, la demoiselle se frappa au cœur avec son poignard et tomba près du corps de celui qu'elle avait tant aimé.

L’endroit où cet évènement se déroula, doit se trouver près de la fontaine qui porte encore aujourd’hui le nom de « Fontaine de la Religieuse » en dialecte du pays « Fount da Mounéga ». Ce site est d’ailleurs évocateur de légendes.

4- Une princesse Agnès, surprise par un ouragan terrible implora la Sainte qui lui fit trouver une grotte où elle pût s’abriter. C’est près de cette grotte qu’elle fit édifier le premier sanctuaire dédié à Sainte-Agnès qui aurait été l’origine du village actuel. A l’emplacement de la chapelle se trouve un ouvrage militaire.
Ces légendes qui sont parvenues jusqu’à nous à travers les siècles et dont on ne peut affirmer la véracité, n’en présentent pas mois beaucoup d’intérêt et de vraisemblance.

Historique du village : les grandes étapes

956 : Le Marquis Ardoïno-le-Glabre promulgue une charte en faveur des habitants du « Castrum Anetum ».

Les habitants qui cultivent les champs, dans les vallons et les flancs de colline où de la terre est retenue par des murs en terre sèche, et qui produisent des céréales, blé, orge, avoine, du lin, des figues, des fèves, des vignes, devront y laisser des « gerbae » pour la nourriture de leurs troupeaux. (liste non exhaustive).

1032 : Le Comte Oddone est investi de nouvelles terres par l'Empereur Othon Ier. Le Comté de Vintimille devient autonome, et est rattaché à l'Empire de celui-ci. Le fils d'Oddone, le Comte Otton Ier de Vintimille fait de la vieille forteresse un château fort.

1069 : Pierre Ier, Comte de Savoie, épouse la fille de Guillaume de Poitou, la Princesse Agnès.

1125 : Partage des états de Vintimille et de Provence. Tende, Breil, Saorge, Sospel, Castellar, Sainte-Agnès reviennent au Comté de Vintimille.

1140 : Otton II hérite du Comté.

1157 : Après une révolte des Vintimillais, qui permet à la République de Gênes de s'emparer de plusieurs domaines du Comte, les Génois consentent à lui rendre ses domaines sous condition de vassalité et d'obéissance. Le Comte doit donner notamment les terres et le château de Sainte-Agnès.

1178 : Conflit Guelfes et Gibelins, les uns partisans de l'Empereur, les autres du pape. Les Vintimillais en profitent pour se soulever contre le Comte Oddon II. Celui-ci envoie son fils, le prince Enrico garder la citadelle de Sainte-Agnès, dont l'escorte se fait attaquer par les Vintimillais. Mais, la résistance farouche des habitants contraint les belligérants à battre en retraite.

1185 : Traité par lequel les Vintimillais s'engagent à ne plus porter atteinte à la personne du Comte, ni à sa famille, ni à son honneur.

1205 : Les petits fils du prince Enrico Ier se partagent le Comté de Vintimille.

1258 : Guglielmino, descendant d'Enrico, s'engage à livrer à Charles Ier d'Anjou, Comte de Provence, la moitié du fief de Sainte-Agnès, l'autre moitié appartenant à son cousin. Bonifacio, autre descendant du prince, cède aussi sa part d'héritage, ce qui donne au Comte de Provence toute la partie orientale du Comté de Vintimille. Mais Pietro Balbo Ier réfute la négociation et déclenche des hostilités contre le Comte, soutenu par la population de Sainte-Agnès. L'armée du Comte ne peut pas pénétrer dans la citadelle.

1261 : Pietro Balbo Ier laisse la citadelle à la garde de son fils, époux de la Princesse Lascaris.

1391 : Les Comtes Antoine et Barthélemy Lascaris offrent au Duc de Savoie le rachat de leur part de la citadelle de Sainte-Agnès, pour la somme de 1200 florins. La citadelle est rattachée au Comté de Nice.

1393 : Le Duc Amédée VIII épouse la Princesse Marie de Bougogne, qui apporte sa protection à la petite cité.

1453 : Le Duc Ludovic Ier de Savoie reçoit des Comtes Lascaris l'acte de rachat perpétuel du fief avec une clause primordiale exigée par les « gens de Sainte-Agnès ».

« Les Ducs de Savoie ne pourront céder le fief de Sainte-Agnès, aux Comtes de Provence ou tout autre seigneur, qu'avec l'accord des habitants qui seront en droit de s'opposer, même par les armes, afin d'obéir à tel seigneur qui leur conviendra. »

1454 : Le Duc Ludovic Ier de Savoie concède la patente de « Châtelain de Sainte-Agnès » au seigneur de Savigliano.

1516 : Lucien Grimaldi, Prince de Monaco et de Menton, promulgue de nouveaux statuts concernant cette ville acquise en 1356. Une des clauses interdit aux « gens de Sainte-Agnès » de faire paître leurs troupeaux, de couper du bois et de se servir de l'eau sous peine d'amende ce qui provoque une immense colère contre les Grimaldi.

1605 : Les Bottini, neveux de Baratta, héritent du fief.

1610 : Chapelle Saint Sébastien, en bas du village, protège la population contre la peste.

1636 : Onorato Léotardi obtient une part de fief.

1637 : L'autre part est rachetée par Ascanio Baratta. Les « gens de Sainte-Agnès » adressent une supplique au Duc de Savoie, n'admettant pas ce nouveau baron. Le Duc promulgue une charte limitant les droits des Barons de Sainte-Agnès, qui porte l'entête des « Droits féodaux des Barons de Sainte-Agnès ».

1- Les Barons nommeront les juges et castillans pour toutes causes civiles et criminelles. (Liste non exhaustive)

1687 : Le fief est cédé à Ignace Léotardi, qui avait hérité l'autre moitié de son père.

1690 : Amédée II, Duc de Savoie dénonce l'alliance avec la France, et la région se trouve en état de guerre. Les « gens de Sainte-Agnès » prêtent serment au Roi de France. Mais Sospel ne veut pas reconnaître Léotardi, et fait occuper la citadelle par ses Milices. Un détachement des armées royales françaises est envoyé pour protéger le château fort, mais les Milices réussissent à le rejeter.

1691 : Guerre de la Ligue d'Augsbourg, occupation française, serment de fidélité à Louis XIV. Le 13 juillet 1691, le chevalier de la Fare, gouverneur du Comté de Nice envoya une lettre à Louis XIV : « Quand je fus à Peille pour me saisir de ce poste, et marchant du côté de Sainte-Agnès, le Curé et les Consuls, vinrent au-devant de moi pour prêter le serment de fidélité ; et m'ayant tiré à part, ils m'ont dit en confidence qu'il était arrivé quatre compagnies d'ordonnance à Sospel le jour auparavant, avec deux mille hommes de milice. Et comme j'avais eu l'honneur de vous mander qu'en me saisissant de Peille, je visiterais les hauteurs, je pris le parti de faire pousser les paysans (miliciens) qui gardaient la montagne, qu'ils nous abandonnèrent se retirant dans les hautes montagnes. Sospel délibéra de venir se soumettre dans ce temps-là, ces troupes n'y étant pas, mais les habitants de Sainte-Agnès leur envoyèrent dire de tenir bon, et que nonobstant le serment de fidélité qu'ils m'avaient prêté, ils ne se soumettraient point du tout. J'ai fait rompre les Portes du Bourg, brûler celles du château, rompre la Citerne et toutes les défenses dudit château ».
Deux jours après, il rapporte les péripéties de l'imposition forcée pour soulager Breil : « La communauté de Sainte-Agnès a remis ici entre les mains de Monsieur Ferrer quatre mille livres que je leur avais imposées pour avoir reçu les milices de Sospel après avoir prêté serment de fidélité »... (carton 1113 pièce 178)
Cinq jours après il signale que « le village de Sainte-Agnès a presque tout déserté depuis que la taxe que je lui ai fait de 2000 écus d'or pour dédommager la communauté de Breglio et parce que j'ai reconnu leur impossibilité, je leur ai fait ôter 2000 francs afin qu'ils puissent payer le reste ». (carton 1099 pièce 106)

1705 : Guerre de Succession d'Espagne : nouveau passage de troupes, nouveau serment de fidélité à Louis XIV. Puis, en 1715 retour à la Maison de Savoie : « reconnaissance » des habitants en faveur de Victor Amédée de Savoie.

1720 : Le Duc de Savoie fonde la monarchie absolue, institue un partage du territoire en provinces et élabore le cadastre, qui limite tous les privilèges, avec privations de leurs avantages particuliers.

1729 : Le décret suivant est affiché dans la cité de Sainte-Agnès :
« Lèse-Majesté : les conspirateurs contre la personne ou l'honneur des ducs de Savoie ou de leurs enfants, seront criminels de « Lèse-Majesté » et seront exécutés ». (Liste non exhaustive)

1744 : L'affaire de la succession d'Autriche déclenche une nouvelle guerre dans la région. Quinze batteries sont installées le long de la via Aurélia.

1745 : Affrontements. 200 soldats Sardes au col des Banquettes. Les troupes Hispano-Françaises attaquent la citadelle Sainte-Agnès. La section du major Minarsky de Forgatz, qui garde le château fort, se replie sur Sospel. Les Sardes déclenchent une contre attaque et reprennent la citadelle.

1747 : Les forces françaises prennent la citadelle.

1748 : La citadelle est rendue aux Ducs de Savoie.

1773 : Mort du seigneur Auda qui avait hérité du fief.

1774 : Sa fille en hérite à son tour.

1786 : Graves démêlés avec les Grimaldi.

1792 : Les troupes républicaines françaises occupent le Comté de Nice. Les soldats Sardes basés au château fort de Nice se retirent sur la citadelle de Sainte-Agnès.

1793 : Département des Alpes-Maritimes. La cité de Sainte-Agnès dépend du district de Monaco-Menton.

Début XIXème : 500 habitants environ.

1860 : Plébiscite par lequel les habitants de Sainte-Agnès optent définitivement pour la France.

1861 : Eclairage de la rue principale (4 réverbères à lanternes à huile, puis à pétrole).

1883 : Fontaine de la Mairie.

1914 : Maximum démographique : plus de 500 habitants.

1921 : Arrivée de l'électricité.

1926 : 360 habitants dans la commune dont une centaine au village.

1931-34 : Construction du fort Maginot. Démolition de la chapelle Sainte-Agnès (1933).

1939-45 : Le village est entièrement évacué. Le château fort est abandonné et pillé.

L'après guerre : Une quarantaine d'habitants reprennent la vie dans la cité abandonnée et dévastée.....